

Education nationale – FO et les personnels mobilisés pour l'école républicaine

Le projet de loi présenté par le ministre Jean Michel Blanquer, intitulé « pour une école de la confiance », adopté par l'Assemblée Nationale, demeure très contesté par les personnels de l'Education nationale ainsi que par les organisations syndicales qui en demandent le retrait.

Si l'objectif de la scolarisation obligatoire dès 3 ans n'est pas en soi en cause, ses modalités conduisant à permettre l'extension de l'application de la loi Debré de 1959 aux actuelles écoles maternelles en imposant aux communes un financement public supplémentaire des écoles privées pour les enfants de 3 à 6 ans est particulièrement dénoncé.

Les « Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux » regrouperaient au sein d'un même établissement un collège et les écoles du secteur. L'inquiétude porte sur les conséquences à terme de cette mutualisation en termes de suppressions de postes, dont ceux de directeurs d'école, voire de justification demain pour la suppression d'écoles, particulièrement en milieu rural.

Une autre crainte est liée au risque que, ce qui semble proposé à titre transitoire, la possibilité de transférer les missions de l'école maternelle vers des jardins d'enfants à la charge des collectivités ou d'associations privées, s'élargisse et se pérennise.

L'article 1 du projet de loi est particulièrement mal venu, semblant mettre en doute l'engagement des enseignants, qui y voient par conséquent une forme d'intimation, au nom d'une « exemplarité » décrétée, à s'abstenir de toute critique des politiques ou décisions les concernant et concernant leurs missions, à l'encontre de la liberté d'expression et alors que le Statut général prévoit déjà l'ensemble des droits et obligations des fonctionnaires.

A force d'expérimentations, les syndicats et les personnels craignent une volonté accentuée d'organisation de la territorialisation de l'Éducation Nationale, avec à terme de graves remises en causes du statut d'enseignant, a fortiori dans le cadre du projet de loi de transformation de la Fonction publique.

Le 19 mars, puis lors des manifestations du 30 mars et de la grève du 4 avril, par la reconduction de la grève dans plusieurs endroits, à l'appel de plusieurs syndicats dont FO, les personnels ont montré leur mécontentement et leur détermination. De nombreuses assemblées de personnels et réunions avec les parents ont lieu et expriment la demande du retrait du projet de loi.

La Confédération FO apporte tout son soutien aux syndicats FO et aux personnels de l'Education nationale ainsi mobilisés et appelle le gouvernement à les entendre.

Paris, le 9 avril 2019

Contact :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ [nhomand](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)
☎ 01.40.52.84.45